

D'autre part, nous rendons hommage à la sincérité des impérialistes de doctrine et de conviction,—à des hommes comme le Dr Leacock, comme le colonel Denison, comme M. Meighen—qui voient la force matérielle et l'unité morale du Canada dans le resserrement graduel des liens impériaux et qui acceptent, eux aussi, toutes les conséquences de leur doctrine.

Tout ce que nous demandons, c'est que le peuple canadien puisse choisir, en toute liberté de conscience et d'esprit, entre les deux principes.

Si les impérialistes triomphent, nous ne lèverons pas, qu'on en soit certain, l'étendard de la révolte. Si la doctrine autonomiste est maintenue, nous osons croire que les impérialistes sincères ne brûleront pas le parlement et ne lanceront pas de manifestes annexionistes, comme le firent les "*loyalistes*" de 1849, doublement furieux de la défaite de l'oligarchie canadienne et du rappel des droits différentiels sur le blé colonial.

Mais pour que le peuple canadien puisse exercer son choix librement, il faut écarter les bandeaux que les opportunistes de tous les partis et de toutes les écoles cherchent sans cesse à lui mettre sur les yeux.

Pourquoi dissimuler aux yeux du peuple canadien l'intime et indissoluble relation qui existe entre l'impérialisme économique et l'impérialisme militaire, et, pour réduire ma pensée à une forme concrète, toute d'actualité, entre la loi navale et la réciprocité?

#### **La doctrine de Chamberlain**

Ici encore, M. Chamberlain s'est montré le plus courageux et le plus logique des apôtres de la doctrine.

Dans la poursuite de son idéal, il a manoeuvré tantôt sur un terrain, tantôt sur un autre, mais sans jamais dévier de son but.

Il avait d'abord suggéré la création d'un conseil impérial; mais les colonies étaient restées indifférentes, en dépit des déclarations engageantes de M. Laurier, en 1897.

La guerre d'Afrique avait donné une formidable impulsion à l'impérialisme militaire, mais après ce premier élan, il s'était produit une réaction.